

Association Jenny Aubry

« L'association Jenny Aubry se préoccupe d'enfants et d'adolescents dont les difficultés nécessitent un traitement psychique en référence aux valeurs pratiques, théoriques et éthiques de la psychanalyse. »

3^{ème} JOURNÉE D'ÉTUDE DE L'ASSOCIATION JENNY AUBRY

Jeudi 18 avril 2013

9 H - 18 H

« Les maladies de la séparation »

Institut Régional de Travail Social

Amphithéâtre TOMKIEWICZ

1, rue du 11 novembre

92120 MONTROUGE

Accès gratuit sur réservation*

Contact : cafs@jenny-aubry.asso.fr

En partenariat avec

L'IRTS Ile-de-France Montrouge Neuilly-sur-Marne

Le Centre de recherche « Psychanalyse, Médecine et Société (CRPMS)

UFR d'études psychanalytiques - Université Paris 7

*** ATTENTION ! Nombre de places limité, merci de remplir et retourner le bulletin réponse ci-joint.**

ARGUMENTAIRE

Cette journée consacrée aux « maladies de la séparation » s'adresse aux personnes exerçant des professions des champs sociaux, éducatifs et du soin.

L'objectif de cette journée est d'ouvrir un espace d'élaboration, commun aux professionnels présents, qui s'inscrirait dans le temps et s'articulerait autour d'expériences théorico-pratiques, de nouvelles pistes de recherches sur la thématique et de témoignages.

Les incidences psychiques des séparations précoces ont été étudiées par de nombreux psychanalystes, parmi lesquels Jenny Aubry. Cette clinicienne a su démontrer le poids des carences psychiques sur le devenir des enfants et la nécessité d'une prise en charge psychothérapeutique précoce. Cette idée, novatrice et subversive, s'est progressivement imposée, à tel point qu'il est devenu évident qu'un enfant bien accompagné dans un travail précoce, peut, en dépit des violences, des arrachements et des privations vécus, trouver des points d'appui. Ces derniers lui permettront ensuite d'accéder à un développement non déficitaire et non dangereux pour lui et les autres.

On considère que les « maladies de la séparation » peuvent inclure les trajectoires singulières et les dynamiques familiales qui sont atteintes par un empêchement de séparation. L'élaboration de cette séparation s'avère nécessaire à la construction de l'identité et du sentiment d'unicité du sujet.

« L'empêchement de séparation psychique » est aussi une conséquence brutale de l'arrachement et de la privation des liens.

Alors, qu'en est-il aujourd'hui ? Avec quelle culture du soin et de l'accompagnement pouvons-nous travailler encore dans un monde éducatif et comportementaliste qui fait l'impasse sur de tels enseignements ?

Il importe de susciter des transmissions d'expériences cliniques autour du soin et de l'éducation, en mettant en valeur les forces de réparation psychique qui peuvent se déplier grâce à certains lieux de soin et d'éducation.

Cette journée sera donc une journée d'engagement au service de la cause des enfants et de la cause du sujet. Dans un an, nous retravaillerons sur le même thème, à partir des travaux que présenteront les équipes associées à cette démarche, travaux centrés sur les projets et les dynamiques institutionnelles.

Nous espérons également contribuer à la constitution d'un réseau des lieux de soin et d'éducation sous l'égide de l'éthique du sujet.

MATINÉE

9 H 00 – ACCUEIL

Accueil musical par **Fabrice LOI**

Olivier HUET, Directeur de l'IRTS, Secrétaire de l'association Jenny Aubry.

9 H 15 – OUVERTURE DE LA JOURNÉE D'ÉTUDE

Fethi BENSLAMA

Président de l'association Jenny AUBRY, Professeur de psychopathologie, Psychanalyste.

LES APPORTS FONDAMENTAUX DE JENNY AUBRY DANS LA CLINIQUE DES ENFANTS SÉPARÉS

9 H 30

Président de séance : **Claude WACJMAN**

Vice-président de l'association Jenny Aubry, Directeur de Recherches à Paris Diderot,
Secrétaire de rédaction de la revue *Psychologie Clinique*.

• **Actualités de la prise en charge précoce des troubles du lien**

Dr Michel DUGNAT, Pédiopsychiatre, auteur de « Troubles relationnels père-mère/bébé : quels soins ? »

• **Ordonner la séparation d'un enfant de sa famille**

Des exemples concrets de difficultés à ordonner un retrait d'enfant : la situation d'une première mesure, l'intérêt d'accorder un droit de visite, les rencontres médiatisées, etc.

Interview de **Christina RINALDIS**, Juge des enfants au Tribunal de Pontoise, et **Martine de MAXIMY**, Magistrat honoraire, par **Jack DROULOUT**, Vice-président de l'association Jenny Aubry, Éducateur spécialisé, Directeur honoraire.

10 H 45 – Intermède musical par **Fabrice LOI** et **Pause**

11 H 00

Président de séance : **Olivier HUET**

• **Les effets de la carence de soins maternels chez les jeunes enfants et Soins maternels et appétit** - Films réalisés par **Jenny AUBRY** et **Geneviève APPEL** (1949-1951, 20 mn).

Présentation et discussion par **Élisabeth ROUDINESCO**, Historienne, Psychanalyste, Administratrice de l'association Jenny Aubry.

• **Un corps à plusieurs** : Rappel de l'observation de Anna Freud sur six petits enfants orphelins, qu'elle a recueillis après la 2^{ème} guerre mondiale à Londres, qui sortaient du camp de Thérèzin en Moldavie et formaient ce que Françoise DAVOINE a appelé « un corps à plusieurs ».

Maria LANDAU, Chef de clinique de Jenny Aubry à l'Hôpital des enfants malades.

Discussion – témoignages – élaboration

Élise PESTRE, Administratrice de l'association Jenny Aubry, Maître de conférence à Paris Diderot – UFR « Études psychanalytiques », Psychologue clinicienne, Psychanalyste.

13 H 00 – Intermède musical par **Fabrice LOI** et **Pause Déjeuner**¹

¹ Un repas sera servi sur place à ceux qui le souhaitent, sur réservation (voir Bulletin Réponse).

APRÈS-MIDI

14 H 00

Accueil musical par **Fabrice LOI**

L'ÉVOLUTION ET L'ACTUALITÉ DES PRATIQUES CLINIQUES FONDÉES SUR LES ENSEIGNEMENTS DE JENNY AUBRY

Présidente de séance : **Ghislaine GLASSON DESCHAUMES**

Administratrice de l'association Jenny Aubry, Université Paris Ouest Nanterre La Défense,
Chercheuse associée à l'Institut des Sciences sociales du Politique.

• **Interview de Jenny AUBRY**, film reportage de **Marc DROUET** et **Jean-Michel DESTANG**, FR3 Nord Pas de Calais (1984, 15 mn).

Présentation et discussion par **Elisabeth ROUDINESCO**.

• **La double peine de l'enfant maltraité : histoire d'une psychothérapie**

Le cas d'une enfant suivie sur une dizaine d'années, à cause de maltraitance et de sévices sexuels. La notion de « double peine » (pénale et imaginaire), en exposant les manifestations successives de cette réorganisation de la souffrance dans la cure.

Irit ABRAMSON, Psychanalyste.

15 H 30 – Intermède musical par **Fabrice LOI** et **Pause**

15 H 45

Président de séance : **Jean-Christophe VIDAL**

Trésorier de l'association Jenny Aubry, Directeur du développement,
Maître de conférence en finance et gouvernance à Sciences Po.

• **Soigner et éduquer en institution sociale et médico-sociale pour enfants troublés ou carencés : une institution suffisamment bonne**

Approche éducative du « prendre soin », **Jack DROULOUT**.

• **La psychanalyse d'enfant, c'est la psychanalyse**

Frédéric de RIVOYRE, Psychologue clinicien, Psychanalyste d'enfants.

Discussion – témoignages – élaboration

Rémy POTIER, Administrateur de l'association Jenny Aubry, Maître de conférence à Paris Diderot – UFR « Études psychanalytiques », Psychologue clinicien, Psychanalyste.

17 H 00 – SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE DE TRAVAIL ET
DIRECTIONS DE RECHERCHES POUR LA JOURNÉE DE 2014

Fethi BENSLAMA

17 H 30 – COCKTAIL DE CLÔTURE AMICAL ET MUSICAL

Les pauses café, le repas et le cocktail sont proposés par l'Atelier traiteur de **La Maison de la Juine**, entreprise d'insertion de la **Fondation Jeunesse Feu Vert**.

Les intervenants de la Journée d'Étude

Dr Michel DUGNAT

Psychiatre, Pédopsychiatre, soigne depuis 25 ans des bébés, des mères et des pères en souffrance psychique.

Responsable de l'Unité d'hospitalisation conjointe de semaine et de jour parents-enfant (UPE) du service de pédopsychiatrie du Pr François Poinso AP-HM (Assistance publique-hôpitaux de Marseille) et Consultant au C.H. de Montfavet-Avignon, Président de la Société Marcé Francophone (société de psychiatrie périnatale).

Publications (liste non exhaustive) :

- *Psychopathologie de la périnatalité*, (direction Jacques Dayan, Masson)
- *Préserver le lien parental – Pour une prévention psychique précoce*, (direction Gérard Neyrand, PUF, 2003)
- *Enfance, famille et petite enfance, mutation des savoirs et des pratiques*, (direction Gérard Neyrand, Éditions Eres, 2006)

Christina RINALDIS

Juge des enfants au Tribunal de Pontoise, Secrétaire générale adjointe de l'Association Française des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille (AFMJF).

Martine de MAXIMY

Magistrat honoraire, Ancienne présidente du Tribunal pour enfants de Nanterre, Membre du comité directeur de l'Association Française des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille (AFMJF).

Élisabeth ROUDINESCO

Historienne, Psychanalyste et Universitaire. Administratrice de l'association Jenny Aubry.

Elle enseigne dans le cadre de l'école doctorale du département d'histoire de l'université Paris VII-Denis-Diderot (UFR de Géographie, Histoire, et Sciences de la Société GHSS) et de l'École Pratique des Hautes Études – EPHE.

Elle est la fille de Jenny AUBRY, créatrice de l'actuel C.A.F.S.

Maria LANDAU

Psychanalyste d'enfants.

Elle a créé depuis une quinzaine d'années un séminaire sur l'analyse des enfants dans le cadre de l'association *Psychanalyse Actuelle*.

A dirigé pendant vingt ans le CMPP de Saint Mandé (94).

Elle a été chef de clinique de Jenny AUBRY à l'Hôpital des « enfants malades ».

Irit ABRAMSON

Psychologue clinicienne et Psychanalyste, spécialisée dans le traitement des troubles psychosomatiques du nourrisson et du jeune enfant, travaille depuis 20 ans dans le service de Pédiatrie du Nourrisson de l'Hôpital de Pontoise auprès de nourrissons et de leur parents.

Elle assure, parallèlement, un enseignement de la psychologie clinique et de la psychopathologie à l'Université de Villetaneuse Paris XIII.

Jack DROULOUT

Éducateur, Directeur d'établissements sociaux et médico-sociaux honoraire, Enseignant-formateur de l'Institut REPERES.

A milité pour le développement de réseaux de lieux de vie et structures intermédiaires comme membre actif de l'association ITINÉRAIRES.

Vice-président de l'association Jenny Aubry.

Frédéric de RIVOYRE

Psychologue clinicien, Psychanalyste d'enfants.

Membre d'Espace analytique, travaille en inter-secteur de pédopsychiatrie à Saint-Denis.

Publications :

- *Psychanalyse et malaise social* (ouvrage collectif, Éditions Eres)
- Articles dans la revue *Espace Analytique*.

Fondée par Maud Mannoni, l'Association de formation psychanalytique et de recherches freudiennes Espace analytique, membre du Réseau d'Espace analytique, a pour vocation, à la fois, la mise en place d'un outil de travail pour les analystes en formation, et le retour à la pratique et aux interrogations nées de cette pratique pour tous les praticiens de l'analyse, dont la formation n'est d'ailleurs jamais achevée.

L'AFMJ

Fondée en 1947, l'Association Française des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille est la seule association professionnelle regroupant les magistrats spécialisés en matière de mineurs. Militante d'une conception humaniste de la justice des mineurs, elle est un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des associations et des organismes de formation et de recherche. Elle invite les professionnels de l'éducation et du droit à partager ses travaux et enrichir sa réflexion.

LA MAISON DE LA JUINE

Entreprise d'insertion de la *Fondation Jeunesse Feu Vert*, la Maison de la Juine s'engage à protéger les jeunes, à les éduquer et à les accompagner dans leur parcours d'autonomisation, de socialisation et d'insertion. L'action éducative vise à permettre aux jeunes de réfléchir à leur situation et notamment à leur avenir, à les aider à mettre en place une orientation professionnelle et à définir avec eux un projet de vie permettant leur insertion sociale. Depuis 1994, le projet éducatif de l'internat est relié à un pôle d'activité économique autour des métiers de bouche : Atelier traiteur.

Fabrice LOI

Saxophoniste, écrivain, charpentier. A joué du saxophone pendant 5 ans auprès des enfants autistes et psychotiques du centre dirigé par Jack Droulout. Charpentier, il entame une enquête sur la vie des ouvriers du bâtiment qui donne lieu à un roman : *Le Bois des hommes* (Éditions Yago, Paris, 2011, épuisé, disponible en E-book, présenté à Bamako, au Mali, juste avant le coup d'État, et primé en Arles en 2012, par un jury populaire). Il écrit, joue et travaille sur des chantiers à Marseille et en Arles, tout en préparant un roman sur les décharges sauvages de déchets chimiques et radioactifs en Afrique. Il vient de publier un poème, « Fleur pourpre », dans *Voix hautes pour Tombouctou*, (recueil collectif de poésies, Editions Tombouctou, Bamako, 2012).

L'association Jenny Aubry

Depuis plus de 40 ans, l'association s'est donné pour mission l'accueil et l'accompagnement d'enfants et d'adolescents en grandes difficultés psychologiques, familiales et sociales.

Sa fondatrice, Jenny AUBRY, pédiatre et neurologue, s'est intéressée à la psychanalyse dès 1948, discipline dans laquelle elle s'est engagée pour répondre différemment aux souffrances psychiques et aux besoins affectifs des enfants alors « placés » dans les maisons d'enfants.

Il s'agissait de répondre aux carences extrêmement importantes des enfants qui étaient « placés » au « dépôt » de l'Assistance Publique, sans aucune préparation ni projet de soins.

Ses travaux de recherche, menés avec une équipe de collaborateurs, ont mis en évidence les troubles psychiques graves des enfants placés, liés à des carences parentales d'ordre affectif, éducatif et conduisant à des détériorations psychiques empêchant ces enfants de se construire et de grandir.

Grâce à son travail au sein de ce « dépôt », la Fondation Parent de Rosan, elle a apporté des progrès considérables aux réponses à donner à ces enfants, par l'amélioration des conditions matérielles d'accueil et principalement par l'apport conceptuel de ses recherches sur le comportement des enfants placés en institutions hospitalières.

La démarche qu'elle a engagée, et qui a conduit sa pratique, a toujours allié pédiatrie et psychanalyse, à travers un champ clinique, de recherche et d'enseignement.

C'est ainsi qu'elle a créé en décembre 1950 le Placement Familial Spécialisé dans le cadre d'une association loi 1901 : L'Association pour la Santé Mentale de l'Enfance, l'ASME.

Cette création, d'une grande innovation en 1950, avait pour objectif d'accueillir et de prendre en charge des enfants et adolescents au sein de familles d'accueil, tout en leur permettant de bénéficier d'une psychothérapie, le thérapeute étant la personne référente permanente, quel que soit le lieu de la prise en charge de l'enfant.

L'Association a connu, ensuite, plusieurs modifications face aux évolutions des secteurs sanitaires et médico-sociaux :

En 1998, l'ASME devient l'ARP-PFS.

En 2005, l'ARP-PFS prend le nom de sa fondatrice, Jenny Aubry, pour mieux tenir compte de l'évolution de l'Association qui a la responsabilité de deux services :

- Le CAFS
- Le SESSAD, créé en juillet 2005

Aujourd'hui l'Association Jenny Aubry a pour objet :

« La prise en charge d'enfants et d'adolescents dont les difficultés nécessitent un traitement psychique, en référence aux valeurs pratiques, théoriques et éthiques de la psychanalyse.

Cette action est ouverte aux autres disciplines qui concourent à cette fin selon l'inspiration initiale donnée par Jenny Aubry. »

Pour vous rendre à la 3^{ème} Journée d'Étude :

**Institut Régional de Travail Social
Amphithéâtre TOMKIEWICZ
1, rue du 11 novembre
92120 MONTROUGE**

Métro : ligne 4 – Mairie de Montrouge
(ouverture de la station fin mars 2013)



Association Jenny Aubry

Association Loi 1901 - N° FINESS 750001729

49, rue du Faubourg Poissonnière
75009 PARIS

01 48 01 94 94

cafs@jenny-aubry.asso.fr

www.jenny-aubry.fr